REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

Envoyé en préfecture le 01/10/2018
Reçu en préfecture le 01/10/2018
Affiché le 03 OCT. 2018
ID : 083-218300424-20180924-2018_094-DE

N° 2018/114

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : **29**

Présents : **29**
Représentés : **29**

Qui ont pris part à la délibération : **29**

Date de la convocation : **12/09/2018**

Date d'affichage : **18/09/2018**

de la Commune de COGOLIN
Séance du lundi 24 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le 24 septembre 2018 à 19 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE Maire,

PRESENTS : Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Patricia BERENGUIER - Pascal CORDÉ – Sébastien MACREZ - Jonathan LAURITO Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Patricia PENCHENAT - Erwan DE KERSAINTGILLY - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR – Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Éric MASSON à Marc Etienne LANSADE / Élisabeth CAILLAT à René LE VIAVANT / Margaret LOVERA à Patrick GARNIER / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Valérie ROBIN à Patricia PENCHENAT / Christelle DUVERNET à Aimé GARNIER / Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT / Manuel REQUIN à Jeanne LAURITO /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

L'association « Raid'Eat world » s'inscrit dans une dimension d'intérêt général. A ce titre, elle organise le premier « Raid Aventure » en Europe.

Cette manifestation a une vocation humanitaire. Du 28 juillet au 19 août 2018, l'équipage, composé de 3 personnes, a traversé 20 pays et parcouru 10.000 kms. L'association a organisé une rencontre avec des enfants afin de distribuer du matériel scolaire et a organisé un programme de communication pour promouvoir l'opération.

Afin de permettre de participer aux frais déjà engagés, l'association a sollicité une subvention exceptionnelle de la commune.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'attribuer à l'association « Raid'Eat World » une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.000 € (mille euros) pour l'exercice 2018.

N° 2018/094
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION RAID'EAT WORLD

Envoyé en préfecture le 01/10/2018
Reçu en préfecture le 01/10/2018
Affiché le 03 OCT. 2018
ID : 083-218300424-20180924-2018_094-DE

N° 2018/1127

CM 24/09/2018

N° 2018/094

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION RAID'EAT WORLD

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'association « Raid'Eat World » pour l'année 2018 d'un montant de 1.000 € .

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 24 POUR – 5 ABSTENTIONS** (Anthony GIRAUD - Michel DALLARI – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI).

Le Maire,

Marc Étienne LANSADE

MAIRIE DE COGOLIN VAR REPUBLIQUE FRANÇAISE